

# The Project Gutenberg eBook of L'Illustration, No. 3249, 3 Juin 1905, by Various

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

**Title:** L'Illustration, No. 3249, 3 Juin 1905

**Author:** Various

**Release Date:** February 14, 2011 [EBook #35286]

**Language:** French

**Credits:** Produced by Jeroen Hellingman and Régnald Lévesque

\*\*\* START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 3249, 3 JUIN 1905  
\*\*\*

L'Illustration, No. 3249, 3 Juin 1905



[\(Agrandissement\)](#)

Avec ce numéro, réclamer les suppléments suivants:

- 1<sup>o</sup> Quatre pages sur la Visite du roi ALPHONSE XIII.--
- 2<sup>o</sup> Quatre pages sur les ESCADRES RUSSES ET JAPONAISES.
- 3<sup>o</sup> Une gravure de double page, en couleurs, hors texte et remmargée.
- 4<sup>o</sup> Notre nouveau roman: CADET OUI-OUI.

Note du transcripateur:  
Ces suppléments ne nous ont pas été  
fournis.

Avec ce numéro, réclamer les suppléments suivants: 1<sup>o</sup> Quatre pages sur la Visite du roi ALPHONSE XIII. — 2<sup>o</sup> Quatre pages sur les ESCADRES RUSSES ET JAPONAISES.  
3<sup>o</sup> Une gravure de double page, en couleurs, hors texte et remmargée. — 4<sup>o</sup> Notre nouveau roman: CADET OUI-OUI.

## L'ILLUSTRATION

Prix du numéro: 75 Centimes.

SAMEDI 3 JUIN 1905

63<sup>e</sup> Année. — N<sup>o</sup> 3249



*Phot. Leon Douet.*

### **BONJOUR, PARIS!**

**Le premier salut du roi Alphonse XIII sortant de la gare du Bois de Boulogne.**

### **NOS SUPPLÉMENTS**

Nous avons retardé de quelques heures l'apparition de ce numéro exceptionnel afin de pouvoir donner à nos lecteurs, dès cette semaine, une importante série de photographies et de dessins sur les premières journées de séjour à Paris de S. M. Alphonse XIII.

Notre numéro, quoique vendu sans augmentation de prix, ne contient pas moins de quatre suppléments. Nous n'avons pas voulu, en effet, que les fêtes franco-espagnoles nous empêchent de consacrer les pages nécessaires aux autres grandes actualités de la semaine.

#### **PREMIER SUPPLÉMENT:**

Quatre pages de gravures relatives à la visite du roi d'Espagne, et qui n'ont pu trouver place dans le numéro lui-même.

#### **DEUXIÈME SUPPLÉMENT:**

Quatre pages sur la bataille navale du détroit de Corée.

#### **TROISIÈME SUPPLÉMENT:**

La reproduction en couleurs, hors texte et remmargée, du tableau d'Albert Guillaume, *UN BRIDGE*. Ce tableau, en plus de sa haute valeur artistique, présente, pour les dilettantes du jeu de Bridge, l'intérêt tout particulier d'un problème à résoudre. Nous posons ce problème à nos abonnés joueurs de

Bridge, d'une façon précise, à la page 10 des feuilles de garde de ce numéro, et nous offrons la peinture originale à celui qui donnera la solution la meilleure.

#### QUATRIÈME SUPPLÉMENT:

#### NOTRE NOUVEAU ROMAN

Nous commençons avec ce numéro la publication d'un nouveau roman: CADET OUI-OUI, par Claude Lemaître. Ce récit, original et pittoresque, comportant de très nombreuses illustrations, nous avons renoncé pour lui à la gravure unique et hors texte qui accompagnait nos romans précédents. Le texte de CADET OUI-OUI sera illustré de dessins de Simont dont nous n'avons pas à faire l'éloge: ceux que contient le premier fascicule suffisent à montrer combien l'oeuvre de Claude Lemaître a heureusement inspiré le dessinateur.

### **Courrier de Paris**

#### **JOURNAL D'UNE ÉTRANGÈRE**

On dirait que les Parisiens ont renoncé, pour une semaine, à leurs amusements ordinaires et que brusquement leur curiosité s'est désintéressée de tout. Ne leur parlez point de politique en ce moment; ils ne savent pas ce que c'est et jamais les choses qu'on dit au Palais-Bourbon ne leur ont paru plus vaines et plus obscures. Ils ont oublié déjà les surprises délicieuses de l'exposition de Whistler et les étonnantes ferronneries qu'on leur montre au musée Galbera les laissent indifférents. Voilà presque une semaine que les anecdotes sur Rothschild leur semblent démodées et ce n'est que d'un oeil distrait qu'ils «suivent» ce qui s'imprime au sujet du mariage du kronprinz. Un concours de «balcons fleuris» s'est ouvert lundi dernier: ils l'ignorent; demain la Fête des Fleurs égayera, parfamera le bois de Boulogne: que leur importe? Ils ne vont depuis trois jours que là où ils ont chance de rencontrer leur nouvel hôte, de sourire à ses dix-neuf ans, de l'acclamer. Alphonse XIII est, à cette heure, l'occupation principale et l'unique joie de Paris.

C'est le premier voyage qu'entreprend à l'étranger le jeune roi; et Paris est content--un peu fier aussi--d'être la première grande «station» où Alphonse XIII ait voulu s'arrêter. Paris a des coquetteries charmantes; il me fait penser en ce moment à ces femmes belles et déjà mûres qui ne s'intéressent plus que «maternellement» aux très jeunes gens, mais qui ne sont pas fâchées tout de même qu'un gentil garçon de vingt ans les trouve jolies.

Notre ville a donc revêtu pour ce gala ses plus exquises toilettes de printemps; et jamais je ne l'ai trouvée plus belle, en effet, plus élégamment accueillante et tutélaire avec plus d'esprit.

On racontait ces jours-ci (mais l'anecdote est trop gentille pour être vraie) que la reine Christine, un peu inquiète de voir ainsi s'en aller loin d'elle, pour la première fois, son enfant, avait adressé à M. Loubet une lettre privée où, dans le simple langage d'une maman qui écrit à un papa, elle lui recommandait son fils, exprimait le voeu que tout le monde, chez nous, eût bien soin de lui... Je voudrais que cette lettre-là ait été écrite; elle n'est pas très protocolaire et le «geste» n'est pas de ceux qu'approuve, sans doute, l'étiquette des cours; mais il eût été si naturel et si humain, ce geste-là; il eût exprimé avec tant de vérité les secrètes angoisses dont ces existences royales sont troublées...

Paris n'a point trompé la confiance que cette mère avait mise en lui. Il a fait au roi d'Espagne un accueil dont je suis sûre que son imagination demeurera, pour longtemps, éblouie.

Qui est cet enfant? Vers quelle destinée va-t-il? Je doute qu'aucune chironmancienne ait eu la permission de lire les lignes de sa main; mais Mme Génia Loubow--une spécialiste--a regardé ses traits attentivement et nous renseigne.

Mme Génia Loubow aperçoit, dans la forme du front d'Alphonse XIII, l'indice d'une «intelligence ouverte, active, douée surtout de merveilleuses qualités d'assimilation». Les sourcils, «agréablement conditionnés», lui semblent bien exprimer «quelque versatilité dans les désirs»; mais les yeux, «fort beaux», dénotent, outre «une frémissante et inassouvissable curiosité», la sensibilité d'une âme «presque féminine en sa manière de désirer, de sentir et d'aimer».

Le nez, nous affirme cette dame (et je n'ai nulle raison de douter de sa science), laisse supposer «le goût inné de l'ordre pompeux, de la parade brillante et des chevaleresques aventures»; la bouche décèle une «cordiale

bonté» en même temps qu'un penchant aux «plaisirs raffinés» et l'amour du luxe,--de tous les luxes.

Si le menton fait présumer «un inflexible et tranquille autoritarisme» et le sens pratique de la vie, par contre (et voilà de quoi nous rassurer) le cou, «de ligne pure et fière, mais de galbe délicat, dit une absence complète d'agressivité», un penchant à préférer les «solutions pacifiques» aux violentes.

Mme Génia Loubow aperçoit dans le dessin de l'oreille la marque d'une «impétuosité latente et contenue»; mais la chevelure révèle une urbanité infinie et la plus enjouée «bonne grâce...»

Tout cela est excellent, mais c'est autre chose qui m'intrigue. Je n'éprouve aucun besoin d'avoir une opinion personnelle sur la «mentalité» d'Alphonse XIII et rien ne m'intéresse moins que ce que mes voisins pensent de ce jeune roi; ce que je voudrais savoir, c'est ce qu'il pense de nous.

Car nous lui donnons des spectacles qui, sûrement, le bouleversent; et ce qui étonne, et déconcerte, et peut-être tourmente le plus, depuis trois jours, le jugement de ce roi de vingt ans, ce ne sont pas les choses qu'on lui montre (il ne rencontrera, de ce côté, que des raisons de se réjouir et d'admirer); ce sont je suppose, *les dessous* de ces choses-là.

Roi, il a vu venir à lui, la main tendue, un souriant vieillard qui n'est point roi et que la population de la plus illustre capitale de l'univers semble entourer du même respect et saluer des mêmes acclamations que s'il l'était; et peut-être l'idée qu'Alphonse XIII s'était faite du prestige de la dignité monarchique s'est-elle trouvée gênée un peu par cette première constatation... Mais il est vrai que tout aussitôt d'autres spectacles l'ont dû rassurer singulièrement.

On l'avait averti, sans doute, des sentiments professés par la municipalité parisienne à l'égard du principe de gouvernement qu'il représente; et il a dû être délicieusement surpris par la respectueuse cordialité que lui témoignèrent ces jacobins... Il a vu l'Hôtel de Ville; et il a dû observer qu'en aucun de ses palais ne règnent une discipline plus pompeuse, un plus minutieux souci de «l'apparat», une plus parfaite entente des règles suivant lesquelles il convient qu'un monarque en visite soit accueilli et traité...

On lui avait dit aussi, je pense, que l'irrégion sévit cruellement en ce pays-ci; on a même pu lui en fournir quelques preuves douloureuses... Cependant les ministres par qui cette religion est combattue l'ont conduit à Notre-Dame, et il a pu remarquer que, de tous nos monuments, ce n'est pas celui dont ils se montrent le moins fiers. Il a vu ces ministres se mêler durant cette visite à l'imposant cortège des chefs de l'Église; et il a pu se demander si le divorce dont on parle tant est aussi près de s'accomplir que le bruit en court en Espagne.

J'imagine qu'Alphonse XIII n'ignore pas non plus certains vilains traitements dont l'armée de ce pays fut naguère victime de la part d'hommes influents que le prestige militaire agace. Et cependant ce sont ces hommes-là qui le conduisaient hier au camp de Châlons; demain, l'escorteront à Saint-Cyr; après-demain, feront orgueilleusement défiler devant lui, à Vincennes, les troupes de la garnison de Paris. Et voilà encore de quoi troubler un peu cette âme d'étranger...

Après Châlons, Saint-Cyr et Vincennes, il verra Cherbourg. On lui montre aujourd'hui des soldats, on lui montrera des marins tout à l'heure. Est-ce que le bruit n'a pas couru aussi, hors de France, qu'entre certain ministre civil et cette autre armée-là récemment d'inquiétants désaccords ont éclaté? Si le jeune roi n'ignore point ces choses, il ne sera pas peu surpris de constater que la marine, en ce pays, demeure une des institutions dont le prestige rend le plus justement fiers les «radicaux» qui le gouvernent.

Alors le jeune roi, peut-être, interrogera les hommes d'expérience qui l'entourent, leur demandera l'explication de ces spectacles troublants et contradictoires; et, sans doute, il s'en trouvera bien un parmi eux qui le rassurera. Il lui dira:

--Sire, n'ayez pas peur de ce peuple-ci. Faites comme tous les étrangers qui se sont approchés de lui. Aimez-le. La France est un pays que les révolutions amusent, mais qui a l'amour de l'ordre et de la beauté. Et, comme il y a beaucoup d'ordre et beaucoup de beauté dans les traditions dont ce peuple a toujours vécu, il demeure orgueilleux--malgré lui--de son passé et de l'histoire dont il est sorti. Il ne veut plus aller à la messe, mais il aime ses cathédrales; il ne veut plus aller au régiment, mais il acclame le drapeau qui passe; il dit du mal des rois, mais il n'y a pas une ville au monde où les rois en promenade

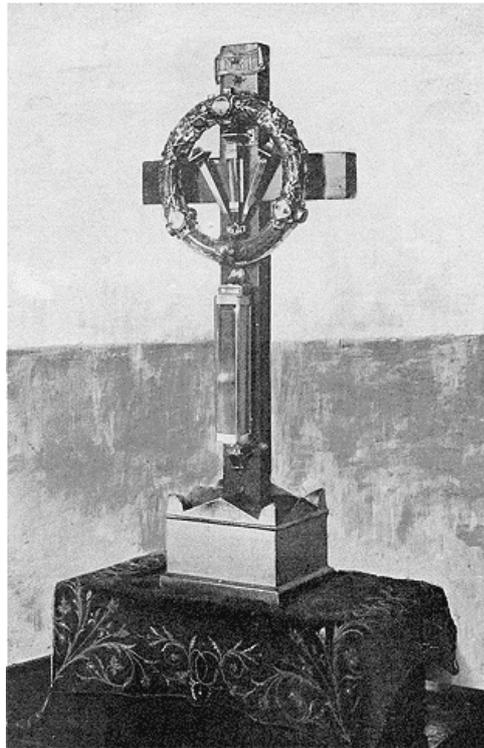
soient plus amoureusement choyés qu'à Paris...

Et le jeune roi continuera de ne pas comprendre; mais pourquoi comprendrait-il? De plus vieux que lui ne comprennent pas.

SONIA.



**Buste de saint Louis (XIV siècle) en bois sculpté plaqué d'argent, surmontant un reliquaire.**



**Les grandes reliques: la couronne, un clou et un morceau de la sainte croix, enfermés dans des reliquaires de cristal et d'or fixés sur un crucifix d'olivier.**

### **LES PIÈCES PRINCIPALES DU TRÉSOR DE NOTRE-DAME DE PARIS PRÉSENTÉES A S. M. ALPHONSE XIII.**

#### **ALPHONSE XIII A NOTRE-DAME**

Alphonse XIII, «Majesté Catholique», ne pouvait venir à Paris sans visiter Notre-Dame, où, avant lui, s'était arrêté le tsar, souverain d'un pays schismatique, chef même d'une religion schismatique.

L'accueil qui a été fait mardi au jeune souverain par le vénérable cardinal-archevêque de Paris, à la tête de tout le chapitre en habits de chœur, a été d'une imposante solennité.

La basilique est toute remplie des souvenirs des rois de France, ancêtres lointains du roi d'Espagne, et M. l'abbé Pousset, archiprêtre de Notre-Dame, qui était, aux côtés du cardinal Richard, le cicerone désigné d'Alphonse XIII, les évoquait à chaque pas.

Parmi les richesses du trésor de Notre-Dame sur lesquelles on a plus particulièrement attiré l'attention du roi, il est des reliques qu'à l'occasion de cette auguste visite on avait exposées comme aux jours des plus grandes fêtes, où elles sont offertes à la vénération des fidèles. Ce sont les reliques de la Passion, celles qu'on appelle les «grandes reliques», et une relique de saint Louis, aïeul d'Alphonse XIII.

C'est dans le petit chœur, à la chapelle qui occupe l'extrémité de l'abside et qu'éclairent de belles verrières, qu'Alphonse XIII a pu leur rendre ses dévotions.

Les reliques de la Passion avaient été placées sur l'autel que couronne une statue de la Vierge. La relique de saint Louis était sur une petite crédence revêtue de dentelles, à côté de l'autel et un peu en arrière, car la liturgie catholique ne permet pas d'exposer sur le même autel, près de reliques du Christ, des reliques de saints.

Tempo di marcia.

### MARCHE NATIONALE ESPAGNOLE

Les grandes reliques de Notre-Dame comprennent la couronne du Christ, un des clous de la crucifixion et un morceau de la sainte Croix. La couronne est celle que saint Louis acheta, en 1209, de Baudoin II, empereur d'Orient. Il alla la chercher jusqu'à Sens, la rapporta pieds nus, en robe de bure, et, pour l'abriter, construisit cet admirable reliquaire, la Sainte-Chapelle.

Les trois reliques sont disposées sur une croix de bois d'olivier très simple, qui fut construite sous la Restauration.

La couronne n'est nullement, comme on le dit couramment, une couronne d'épines. C'est une sorte de lien, de fibres de jonc marin assemblées, un bout de licol, peut-être, qui servit à assujettir sur la tête du Christ une poignée d'épines. Elle est enfermée dans un précieux reliquaire de cristal, d'or et d'émaux, et retenue à la croix par une agrafe ciselée. Le clou est enfermé également dans un étui de verre à monture d'or. Il occupe le centre de la croix, entre deux faux clous de vermeil ou d'or. Enfin, la gaine de cristal qui protège le bois de la vraie croix-également acquis par saint Louis de Baudoin II-vient se poser au-dessous de la couronne, retenue dans des armatures d'or. La croix porte-reliquaires est posée elle-même sur un socle très simple, revêtu de velours pourpre.

La relique de saint Louis, sa mâchoire, est exposée dans un reliquaire doré, de style gothique, tout moderne, mais surmonté d'une très belle oeuvre d'art du quatorzième siècle, l'une des plus précieuses que conserve le trésor de Notre-Dame. C'est, un buste du saint roi, le front ceint de la couronne de France, et vêtu d'un manteau fleurdisé. La physionomie est d'un grand caractère, à la fois grave et douce et très simple.

Le travail est exécuté en lames d'argent repoussées sur une âme de vieux chêne, et relevées de cabochons. Il est superbe, et tout à fait digne du renom que s'étaient acquis nos vieux artisans. C'est un spécimen remarquable de l'art

français ancien.



**L'arrivée à Paris: le roi monte en voiture.**



**Le cortège partant de la gare de la porte Dauphine.**



**Promenade dans Paris. Écoutant le discours des étudiants devant le Panthéon.**

**Attitudes et expressions de physionomie d'Alphonse XIII, d'après des photographies instantanées.**



**Sortie du Panthéon.**



**Arrivée à l'Hôtel de Ville.**



**Les forts de la Halle attendant le roi.**

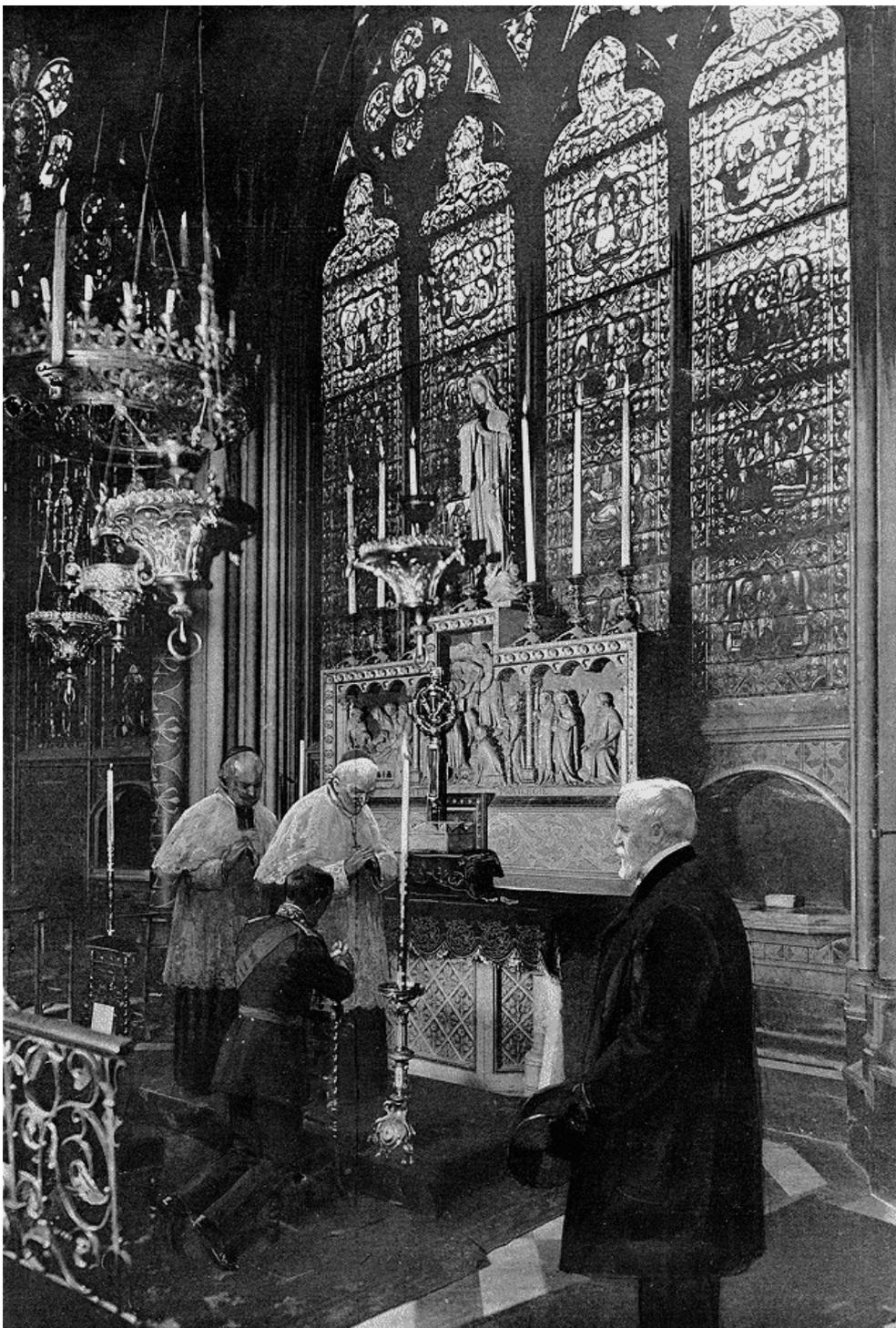


**L'arc de triomphe de l'Alimentation.**



**La muse de l'Alimentation et ses demoiselles d'honneur.**

**LE ROI ALPHONSE XIII A PARIS.--Instantanés des deux premières journées (30 et 31 mai).**

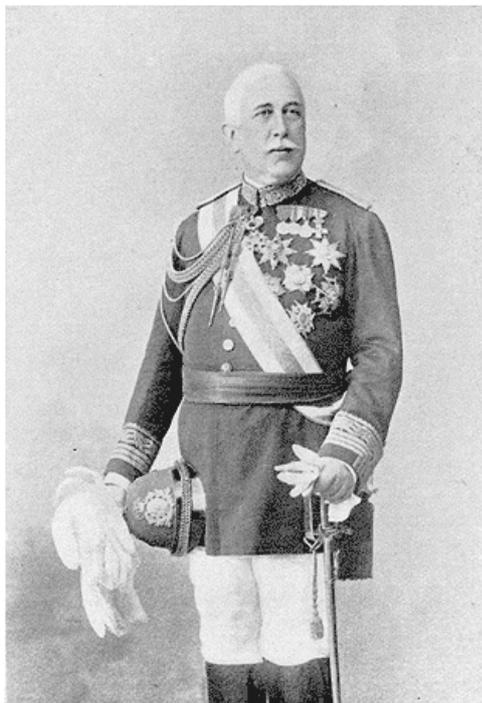


**LE ROI ALPHONSE XIII A PARIS.--La visite à Notre-Dame (31 mai).  
Le roi agenouillé devant les grandes reliques dans le petit chœur  
(chapelle de N.-D. de la Compassion).**

**LES HAUTS PERSONNAGES  
DE LA SUITE DU ROI**



**M. de Villa-Urrutia, ministre des Affaires étrangères.--Phot. Alexandre.**



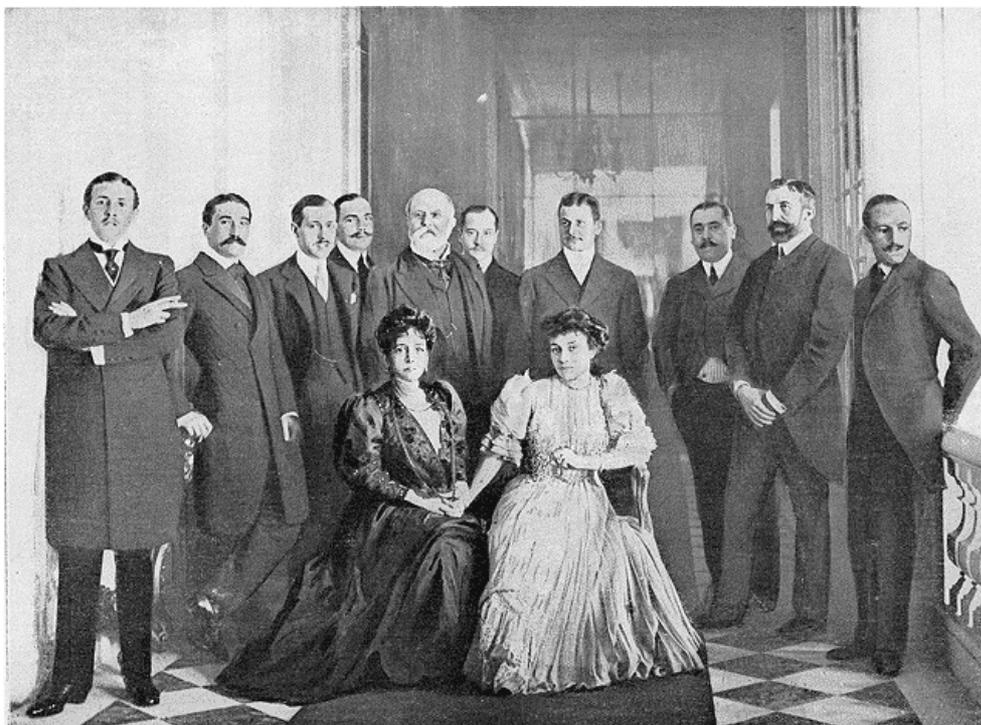
**Le général de Bascaran, chef de la maison militaire.--Phot. Nieto.**



**Le duc de Sotomayor, grand maître de la Cour.--Phot. Franzen.**



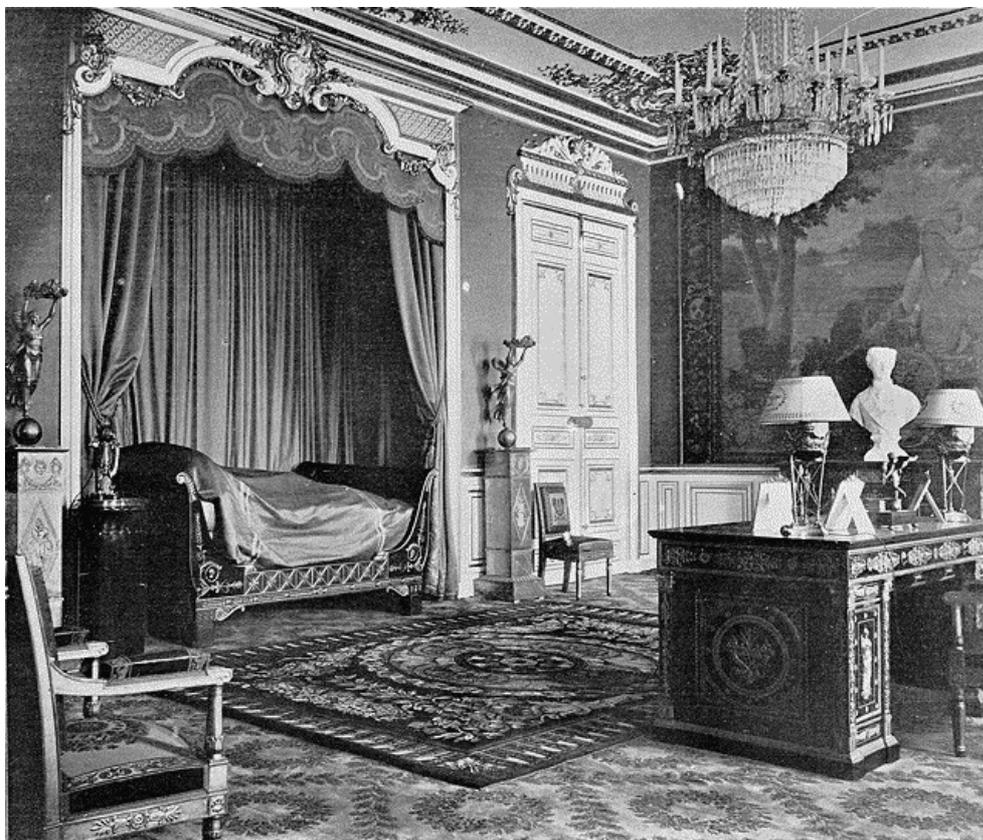
**Le duc de Santo-Mauro, gentilhomme de la Chambre.--Phot. Franzen.**



1 2 3 8 4 9 5 10 6 7  
11 12.

1. M. Leon y Castillo fils.--2. M. Y. La Torre.--3. M. Douga.--4. M. La Huerta.--5. M. Leon y Castillo, marquis del Muni.--6. M. Douga.--7. Marquis de Viana.--8. H. Riano.--9. M. Echagüe. 10. Comte de Aguera. 11. Marquise del Muni.--12. Mme Riano.

**A L'AMBASSADE D'ESPAGNE A PARIS.--Le marquis et la marquise del Muni, entourés des secrétaires et attachés de l'ambassade. *Phot. Munoz de Baena.***



Buste d'Alphonse XII.

**AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.--Chambre à coucher de S. M. Alphonse XIII.**



**Vasque fleurie.**



**Le vaisseau de la Ville  
de Paris.**



**Vase dit de l'Alhambra.**

**LES MOTIFS DE DÉCORATION FLORALE DE LA PLACE ET DE  
L'AVENUE DE L'OPÉRA**



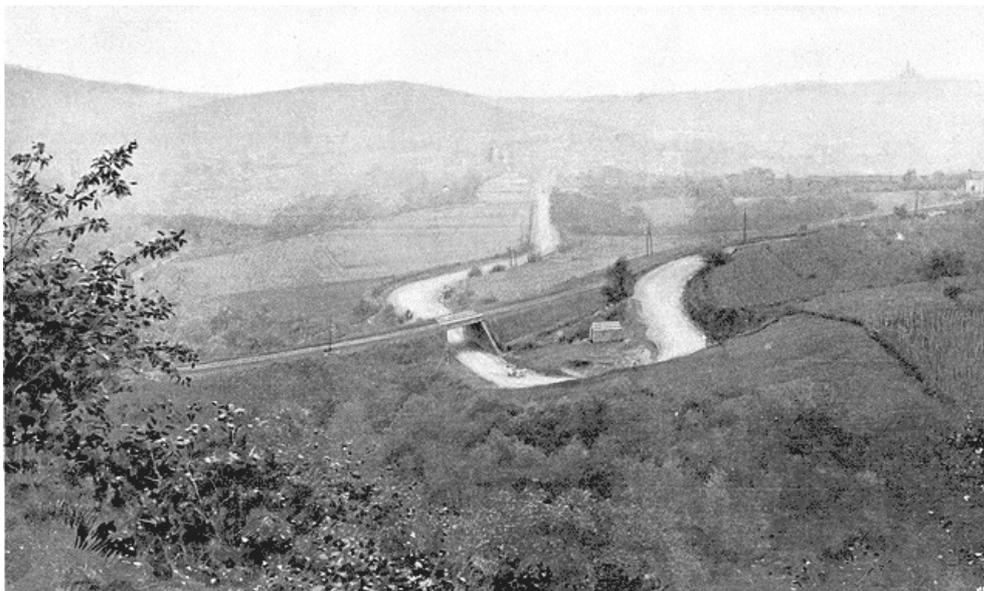
[\(Agrandissement\)](#)

**AU CAMP DE CHALONS (1er juin).--Sur la crête Niel: l'artillerie de 75  
tire sur la cavalerie et l'infanterie simulées par des silhouettes.  
Photographie prise de la tente royal.**



[\(Agrandissement\)](#)

**L'ARRIVÉE DU ROI ALPHONSE XIII (30 mai).--Vue panoramique du  
cortège sur le pont et la place de la Concorde. Photographie prise du  
toit du Palais-Bourbon.--Cliché le Deley.**



**Le tournant du Gendarme et ses abords vus à vol d'oiseau,--Phot. de M. Bliès.**



**Le tournant du Gendarme vu de l'extérieur.**



**Deux vues du tournant de la Baraque.**

**AVANT LA COUPE GORDON-BENNETT: LES "TOURNANTS DANGEREUX" DU CIRCUIT D'AUVERGNE *Photographies de notre envoyé spécial.***



**Descente et tournant dans le village de Rochefort.**



**Le tournant de la Remise, vu de l'intérieur.**



**Le tournant de la Remise, vu de l'extérieur.**

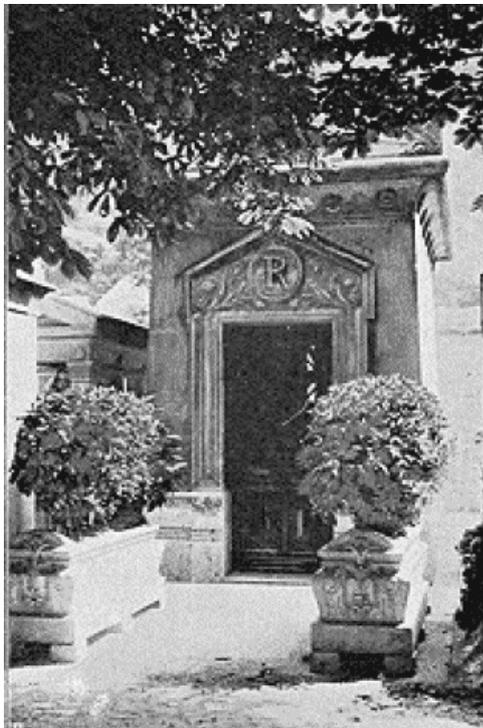


**Le Grand Tournant.**

**AVANT LA COUPE GORDON-BENNETT: LES "TOURNANTS DANGEREUX" DU CIRCUIT D'AUVERGNE *Photographies de notre envoyé spécial.***



**Le baron Alphonse de Rothschild.**



**Tombeau de la famille de Rothschild au Père-Lachaise.**



**Devant l'hôtel de Rothschild, 19, rue Laffitte: la levée du corps.**



1. Baron James-Armand de Rothschild.--2. Baron Léopold de Rothschild.--3. M. Maurice Ephrussi.--4. Baron Albert de Rothschild.--5. Baron Leonino.--6. Dr Henri de Rothschild. 7.--Lord Rothschild.--8. Baron Édouard de Rothschild, fils du baron Alphonse.--9. Baron Gustave de Rothschild.

**Les membres de la famille de Rothschild suivant le cortège funèbre.  
LES FUNÉRAILLES DU BARON ALPHONSE DE ROTHSCHILD, MORT A  
PARIS LE 26 MAI.**



**M. Coppolani en conférence avec des chefs indigènes, dans son cabinet, à Saint Louis du Sénégal.**

Parmi les nombreuses missions qui sillonnent actuellement le territoire de notre empire africain, l'une des plus pacifiques, mais non l'une des moins utiles, était celle que M. Roume, gouverneur général de l'Afrique occidentale française, avait confiée, depuis quelques mois déjà, à M. Coppolani, secrétaire des colonies de première classe.

Elle consistait à réorganiser, sous le nom de Mauritanie occidentale, ce qu'on appelait auparavant le protectorat des Maures de la rive droite du Sénégal; en réalité, ces tribus maures échappaient à notre influence et ne permettaient à nos négociants de commercer avec elles que moyennant le paiement à leurs chefs, par notre gouvernement, de certains subsides appelés «coutumes».

Le côté précaire de cette situation, qui laissait le champ libre aux pillages fréquemment exercés par ces tribus, n'avait point échappé à M. Roume, qui désirait supprimer les coutumes, mais appointer en échange les chefs chargés désormais de percevoir, à notre profit, les impôts usités en pays musulman. C'est au cours des négociations toutes pacifiques engagées dans ce but avec les Maures du Tagant que M. Coppolani a été tué à bout portant d'un coup de fusil à l'avant-bras droit et à la poitrine, par un groupe de Maures dissidents qui ont fait irruption dans le poste de Tikidja.



**M. Coppolani.**

--Phot. Pierre Petit.

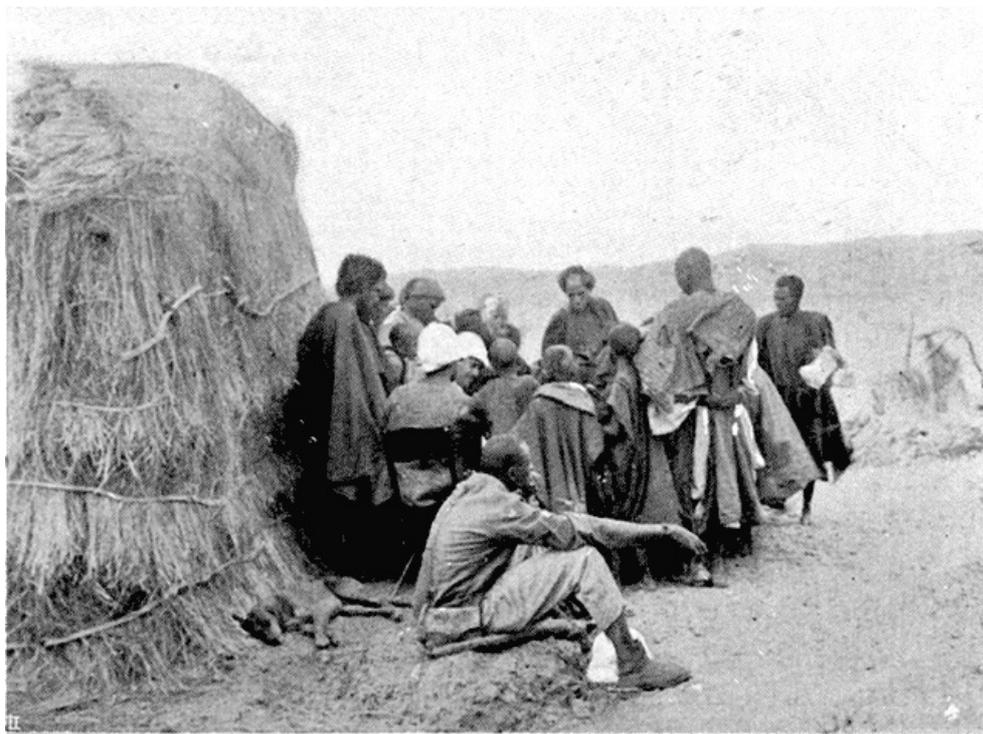
Les agresseurs ont d'ailleurs été repoussés après une courte lutte qui a coûté aux nôtres deux tirailleurs tués et onze blessés. Le capitaine Frèrejean a pris immédiatement le commandement de la mission en attendant l'arrivée du lieutenant-colonel Montané, chef d'état-major, nommé commissaire de Mauritanie par M. Roume.

L'oeuvre de la mission, qui avait déjà réussi à gagner plusieurs chefs religieux et à créer sept petits postes militaires, ne sera point compromise par la mort de son chef.

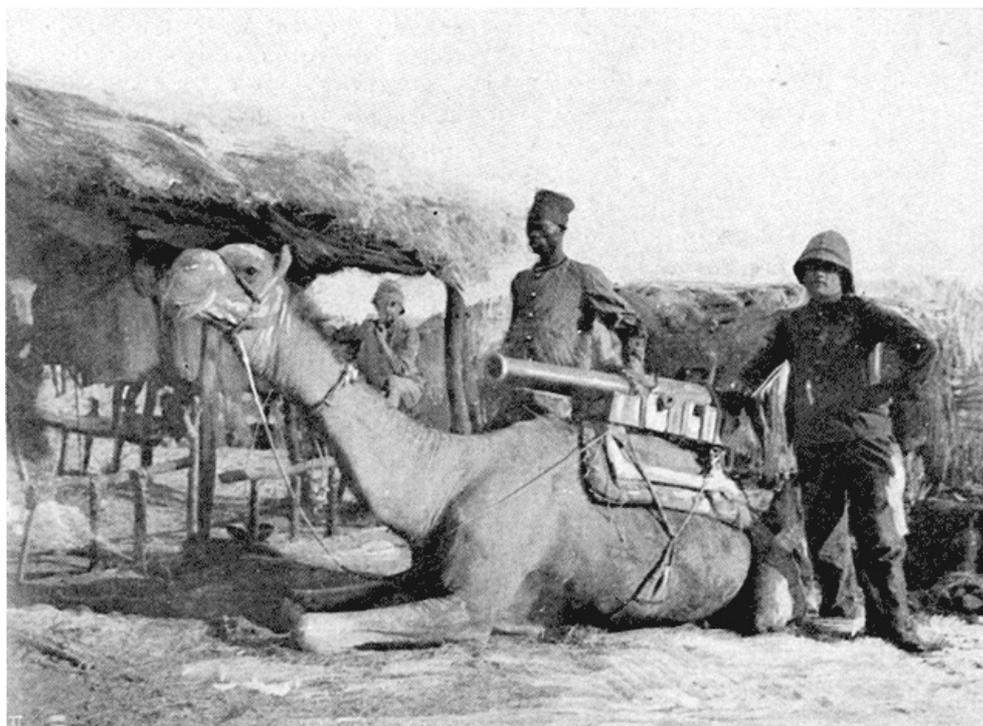
Les Trarzas et les Braknas, en effet, avaient déjà été gagnés à notre cause et, seuls, les Edouaïchs restaient

à convaincre. Duallata, dans l'Adrar, dernier objectif de la mission, ne sera pas atteint.

Mais il faut surtout déplorer vivement la disparition du fonctionnaire d'avenir qu'était M. Coppolani, arabisant distingué, connaissant à fond le monde de l'islam, homme de décision et d'énergie autant que de prudence.



**M. Coppolani conférant en plein air avec les chefs des Maures Trarzas.**



**L'artillerie de la mission.**

*--Photographies communiquées par la famille de M. Coppolani.*

**L'ASSASSINAT DE M. COPPOLANI PAR DES MAURES DE LA RIVE DROITE DU SÉNÉGAL.**

***Mouvement littéraire.***

*Lettres et Papiers du chancelier comte de Nesselrode* (Lahure, 3 volumes à 7 fr. 50 chacun). --*Mon Journal pendant la guerre 1870-1871*, par la comte d'Haussonville (Calmann-Lévy, 7 fr. 50).

## Le comte de Nesselrode.

Guillaume de Nesselrode, père du chancelier, était d'origine allemande. Après avoir servi le saint-empire romain, il vint en France sous le patronage de Choiseul, et se rendit à la cour de Frédéric, où il trouva beaucoup d'honneurs, mais peu d'argent, si bien qu'il la quitta pour se présenter à la grande Catherine. A partir de ce moment, il appartint complètement, ainsi que sa famille, à la Russie, qui lui confia plusieurs missions diplomatiques. Il finit par se retirer à Francfort-sur-le-Mein, par où passaient tant de voyageurs et où affluaient toutes les nouvelles.

C'était un homme instruit, expérimenté bel esprit même, possédant la science de la vie, que Guillaume de Nesselrode. Il écrivait dans un français assez correct et toujours fort piquant. Son fils Charles, qui devait mener, pendant tant d'années, sous Alexandre 1er et sous le grand Nicolas, la politique étrangère de la Russie, s'y prépara de bonne heure, dans les légations et les ambassades. En 1801 et 1802, nous le voyons à Berlin, en sous-ordre, mais examinant les hommes, jugeant les événements et rendant compte de tout à son père Guillaume qui, avec une sagesse souriante et détachée, continue de le guider. De Berlin, à la fin de 1802, il est transféré à la Haye, d'où il observe fort bien tout ce qui se passe en Europe. Pas plus que son père il n'aime Bonaparte, qu'il appelle M. Bonaparte, comme Joséphine Mme Bonaparte. Mais il rend justice aux grandes qualités de l'empereur, à son esprit de décision, à la promptitude de son action, si fort opposés aux lenteurs de l'Autriche et de la Russie. Comme Charles de Nesselrode a habité Berlin, il sait la duplicité qui y règne et combien il faut peu compter sur un concours effectif de la Prusse. Avant Ulm et Austerlitz (1805), le gouvernement prussien tergiverse, promet et ne tient pas. A Vienne, qu'il traverse; à Paris, où nous l'apercevons en 1807 comme secrétaire d'ambassade, Charles de Nesselrode achève de faire ses études de *Psychologie des peuples*, et de se préparer à sa grande fortune. En 1810, il a l'agrément d'assister au mariage de Napoléon avec Marie-Louise; il s'empare, moyennant finances, de certaines pièces importantes; il se renseigne secrètement sur les vues de Napoléon et sur ce qui se passe dans l'entourage de l'empereur; il loue la modération de Fouché et regrette sa disgrâce (1810); il sent, en 1811, l'orage qui va fondre sur la Russie et surveille, sur le visage même de Napoléon, les marques croissantes de mauvaise humeur. Dans ses lettres à M. de Spéranski il a déposé toutes ses observations. Ce fut dans l'automne de 1811 qu'il quitta Paris d'où il avait envoyé à son gouvernement tous les faits qu'il avait pu recueillir et deviner. Là s'arrête le troisième volume publié par les soins de la famille de Nesselrode.

## 1870-1871.

M. d'Haussonville fut le confident de M. Thiers. Avec soin il note, au début de la guerre, ses visites à l'homme d'État et reproduit ses conversations. Après les premiers désastres, M. Thiers qui les avait prévus et qui, dès 1866, avant Sadovva, avait marqué les moyens de les conjurer, était devenu le centre de tout. Républicains, conservateurs, avaient les yeux sur lui et prenaient ses conseils. Cette situation unique apparaît vivement dans les souvenirs de M. d'Haussonville. La pensée politique qui guida M. Thiers, des préliminaires de paix signés, se dessine déjà dès le mois d'août 1870. Les princes d'Orléans, venant offrir leurs services et accourant à Paris, le gênent considérablement. Il les engage au départ. Sa voix prend même, dans la circonstance, un accent d'irritation fort marqué. Tout ce qui peut amener quelque division et déranger le terrain d'entente qui lui semble être la république, M. Thiers fait tout pour l'écartier. Peut-être même, à l'égard des princes, va-t-il plus loin et n'a-t-il pas à leur endroit beaucoup de sympathie. Au fond, le siège de M. Thiers est fait, son plan bien tracé. Tel il est ici, tel nous le verrons, de 1871 à 1873, luttant, à l'Assemblée nationale, contre la droite et contre tout projet de restauration monarchique. Bien différent se montre M. d'Haussonville: il est plein de déférence pour le futur président de la République; il voit M. Jules Favre, M. Jules Simon, le général Trochu lui-même, s'attache au gouvernement de la défense nationale, essaye de le conseiller, le soutient parce qu'il le regarde comme un préservatif contre la violence et contre l'anarchie, mais reste en même temps dévoué à ses princes et les voudrait acceptés dans l'armée, ce qui leur serait utile probablement pour leurs projets ultérieurs. M. d'Haussonville porte le képi de garde national, se rend aux remparts, assiste aux scènes du 31 octobre, passe par toutes les espérances, participe à l'âme commune et illusionnée de la foule. Avec son livre, qui s'arrête à la fin de janvier 1871, on fait avec sûreté la psychologie de Paris pendant le siège et, malgré les tristesses du sujet, on ne laisse pas que d'éprouver une vive satisfaction littéraire à la lecture de ces pages rapides, élégantes, aiguës par endroits et où s'affirme une belle conscience d'honnête homme, un peu hautain parfois, mais singulièrement impartial.

## LES THÉÂTRES

Le *Chérubin* de M. Massenet, qui avait, paraît-il, soulevé des transports d'admiration à Monte-Carlo, a été accueilli avec plus de calme sur la scène de l'Opéra-Comique. L'éminent compositeur de *Werther* et du *Jongleur de Notre-Dame*, pour ne parler que de ses grands succès les plus récents, peut mettre au service d'une oeuvre légère, comme l'est la bluette de MM. F. de Croisset et H. Cain, tous les trésors de son imagination spirituelle et ardente, et l'éclat d'une facture brillante, variée à l'infini, il ne parvient pas à donner la sensation de la gaieté. Il est presque inutile de dire que l'interprétation est excellente. Mlle Carré chante avec infiniment de grâce; M. Fugère se montre, comme toujours, artiste accompli. Quant à Mlle Garden, chargée du rôle de Chérubin, elle est espiègle à souhait, et la gentillesse un peu exotique de sa prononciation n'est pas pour nuire à son succès.

L'Opéra-Italien, installé au théâtre Sarah-Bernhardt, va bientôt atteindre le terme fixé à sa brillante carrière. Le succès de la *Zaza*, de M. Leoncavallo, s'est accentué aux représentations suivantes, et l'on vient d'acclamer le vieux et toujours jeune chef-d'oeuvre de Rossini, le *Barbier de Séville*, interprété par le célèbre ténor Masini et Mlle Parini. Nous reparlerons de cette représentation.

Le théâtre Trianon a représenté les *Vautours*, de M. A. Fresquel, une pièce dramatique dont l'intérêt serait plus marqué si elle ne prenait trop souvent le caractère de pamphlet dirigé contre la religion catholique, il était inutile d'imaginer, à la cantonade, je ne sais quel mystérieux personnage chargé de souffler la discorde au sein d'un ménage de braves gens: la Foi suffisait pour creuser un abîme entre le député socialiste Dariot et sa fille, élevée chrétiennement. M. Brausset, Mlle Besson soutiennent avec vaillance cette lutte qui, je l'espère pour le théâtre, se prolongera longtemps. A. de L.

### *Documents et Informations*

LA MAISON DE M. EDMOND ROSTAND A CAMBO.

Depuis plusieurs années qu'il a fixé sa résidence à Cambo, sous le bienfaisant climat du pays basque, M. Edmond Rostand habitait, avec sa famille, un des chalets loués aux baigneurs; mais ce n'était là qu'une



**La villa Arnage, que M. Edmond Rostand vient de se faire construire à Cambo pour y résider.--Phot. Ouvrard.**

installation provisoire; tout de suite, l'auteur de *Cyrano* avait acheté un terrain, ayant formé le projet d'avoir une maison à lui, construite et aménagée à son gré. Ce projet est aujourd'hui réalisé et la confortable maison rêvée s'élève sur la colline, dans un site délicieux, fait à souhait pour le plaisir des yeux et pour l'inspiration du poète.

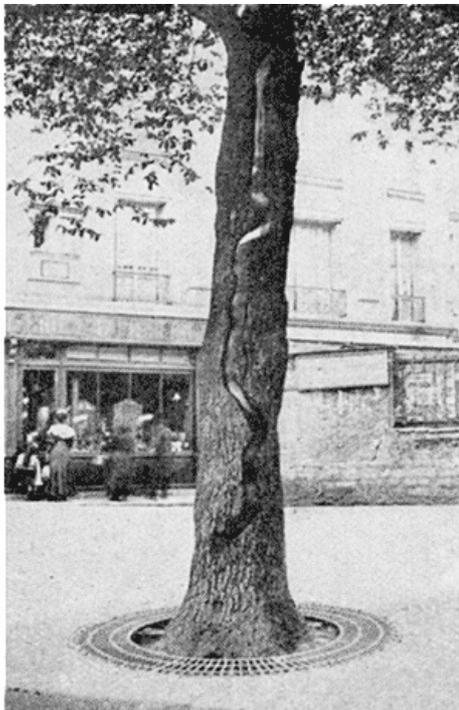
UN COUP DE FOUDRE À PARIS.

Un violent orage s'est abattu sur Paris, vers 3 h. 1/2 du soir, le jeudi 18 mai, au cours duquel un coup de foudre a frappé un arbre de l'avenue du Maine, en face le numéro 199, à l'angle

du passage Rimbaut.

La décharge a atteint l'arbre (un orme) à environ cinq mètres du sol et a suivi le tronc, faisant éclater l'écorce, jusqu'à une distance d'un demi-mètre du trottoir où le sillon se termine. Une personne qui a vu le coup de foudre déclare qu'une boule de feu est partie du pied de l'arbre et a sauté jusqu'au milieu de la chaussée, sans doute sur les rails du tramway, excellents conducteurs du fluide.

Comme on le voit sur la photographie ci-dessous, le sillon est très contourné. Il n'entoure pas l'arbre en spirale comme cela arrive souvent, mais est entièrement situé au sud-ouest, au sud et à l'ouest.



**Arbre stigmatisé par la foudre à Paris, avenue du Maine, le 18 mai 1905.**

*Phot. de M. Em. Touchet.*

Dès le lendemain matin de l'orage, les ouvriers de la Ville de Paris ont arrangé tout le sillon de la foudre, coupant l'écorce régulièrement et passant le tout au goudron pour protéger l'aubier. C'est ce qui explique la régularité de la blessure sur la photographie et les reflets brillants sur la couche de goudron encore fraîche.

A quelques mètres de l'arbre se trouve une maison de six étages dont la toiture, les conduites de descente, les tuyaux d'eau et de gaz constituent des conducteurs parfaits. L'étincelle atmosphérique a préféré l'arbre. La foudre a parfois des caprices bien bizarres!

#### LA PROPORTION DES SEXES AUX ÉTATS-UNIS.

On sait que, chez tous les peuples civilisés, c'est le sexe féminin qui domine. Les naissances masculines sont toujours un peu plus nombreuses que les naissances féminines, mais il meurt plus de petits garçons que de petites filles et, de 15 à 25 ans, le sexe masculin est en minorité. Les victimes que fait la maternité lui rendent ensuite la majorité jusque vers cinquante ans. Finalement, la durée de la vie étant moindre chez l'homme que chez la femme, le sexe féminin finit par dominer. Ceci est la loi classique en démographie. Mais voici que le dernier recensement des États-Unis semble apporter à cette loi un démenti fort grave. Dans la totalité de la nation, on a, en effet, enregistré un excédent de 1.638.621 individus mâles.

Sans doute, dans certains États, il y a un peu moins d'hommes que de femmes: de 47 à 49 pour 100 habitants; mais dans quelques autres, par exemple dans le Wyoming et le Montana, on constate un excès masculin parfois considérable, pouvant aller jusqu'à 63.

Toutefois, cette contradiction avec la loi reconnue n'est peut-être qu'apparente; car il est certain que l'émigration, si importante aux États-Unis, et qui n'y introduit guère que des éléments masculins, est sans doute la cause de cette inversion numérique des sexes.

D'ailleurs, les femmes sont en grand excès dans les villes. Dans 1.861 villes, on compte un excédent de plus de 200.000 femmes.

La mortalité des hommes est, aux États-Unis comme partout, supérieure à celle des femmes, dans la proportion de près d'un septième.

#### COMMENT ÉVITER LE MAL DE MER.

Mille méthodes, procédés et remèdes ont été préconisés pour combattre le mal de mer; quelques-uns font un certain bien; mais, de façon générale, pour beaucoup de personnes, le mal de mer reste un mal odieux et inévitable. Il semble toutefois, d'après M. Legrand, médecin principal de la marine en

retraite, que la théorie de la thérapeutique du mal de mer la plus ancienne est encore la meilleure; la vieille théorie mécanique de Kéraudren, de la contention des viscères abdominaux. «Immobilisez le ventre», disait notre compatriote il y a soixante-dix ans. Et l'on répète, aujourd'hui: immobilisez le ventre. Le mal de mer serait essentiellement une asphyxie due à la contracture du diaphragme et au retentissement réflexe de celle-ci sur les grandes fonctions. Avant tout, il faut faciliter la respiration, et c'est pourquoi l'air pur du pont convient mieux que l'atmosphère renfermée de la cabine. Mais il faut aussi immobiliser les viscères: autrement ils viennent frapper le diaphragme et le contracturer. Pour éviter ce choc, il faut sangler l'abdomen. C'est du moins la conclusion à laquelle arrive la Ligue contre le mal de mer. Il faut comprimer le tronc, du pubis aux fausses côtes, au moyen d'une bande de flanelle par exemple, large de 10 ou 15 centimètres, longue de 10 ou 15 mètres, avec laquelle on comprime le ventre de bas en haut, 4 ou 5 heures après les repas. Et il est bon de s'être exercé au sanglage avant de s'embarquer.

#### L'ÉPARGNE FRANÇAISE.

Dans une communication faite à la Société de statistique de Paris, M. A. Neymarck a établi que l'épargne française possède plus de 23 milliards en actions et en obligations des six grandes compagnies de chemins de fer, actions et obligations réparties et morcelées à l'infini. En outre, cette épargne possède un capital de 26 milliards en rente 3% perpétuelle et en rente 3% amortissable. Le même morcellement s'observe dans ce capital, la même diffusion dans les plus petits portefeuilles. 75% des titres des obligations des chemins de fer et des rentes sur l'État sont au nominatif et constituent un placement en quelque sorte définitif.

#### UNE REPRÉSENTATION D'«ANTIGONE» À ATHÈNES.



**A ATHÈNES.--Une représentation d'"Antigone" en présence de la reine d'Angleterre dans le Stade panhellénique.--Phot. Macropoulos.**

Au cours de sa récente croisière dans la Méditerranée, la reine Alexandra, qui vient de rentrer en Angleterre, est allée, on le sait, visiter son frère, le roi Georges de Grèce. Pendant son séjour à Athènes, elle eut l'occasion d'assister à une représentation d'*Antigone*, donnée au Stade panhellénique, où l'annonce de la présence de la très sympathique souveraine avait contribué à attirer une affluence extraordinaire. Ce fut devant une salle comble, si l'on peut ainsi dire du vaste théâtre en plein air, reconstitué sur le modèle antique, que se déroulèrent les péripéties du chef-d'oeuvre de Sophocle, et, si le décor naturel de la scène était merveilleux, tous ces gradins chargés de spectateurs offraient, sous la splendeur du ciel ensoleillé, un immense tableau vivant d'un pittoresque achevé.



**EN MER.--Le canot automobile "Camille" retrouvé et remorqué par un paquebot.**

*Le Camille, abandonné en course par son équipage à cause de la tempête, fut, depuis, rencontré, errant au gré des flots, le 23 mai au soir, par le paquebot Tafna, qui mit son you-you à l'eau pour lui attacher une remorqua, et c'est ce que montre notre première photographie. Un officier et deux matelots prirent même place à bord du Camille, qui fut ainsi remorqué toute la nuit. Mais, le lendemain, il piquait dangereusement le nez dans la plume et faisait eau. Son équipage provisoire dut remonter à bord du Tafna. Et le Camille fut ainsi abandonné une seconde fois, à 15 milles au sud-ouest de Toulon.*

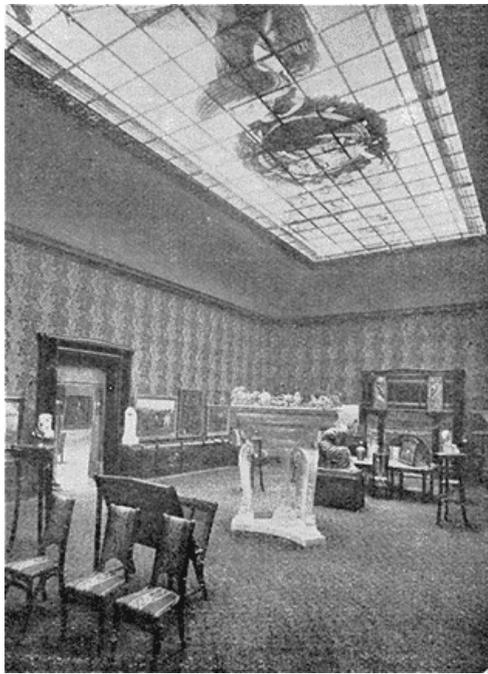
LE CENTENAIRE DE MÉHÉMET-ALI PACHA.



**A ALEXANDRIE.--La statue de Méhémet-Ali illuminée pour les fêtes du centenaire.**

*--Ph. Damadian.*

Le 13 mai on a célébré, à Alexandrie, la commémoration solennelle du centenaire de l'avènement du vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali Pacha, mort en 1849. Tout a été mis en oeuvre pour rehausser l'éclat des fêtes organisées à cette occasion: décoration et pavoisement des édifices publics, construction d'un arc de triomphe, etc., et, le soir, l'électricité, apportant aux illuminations son précieux concours, inondait de sa vive clarté la statue équestre de Méhémet-Ali, érigée sur la place des Consuls.



**A VENISE.--La salle française à la 6e exposition d'Art international.**

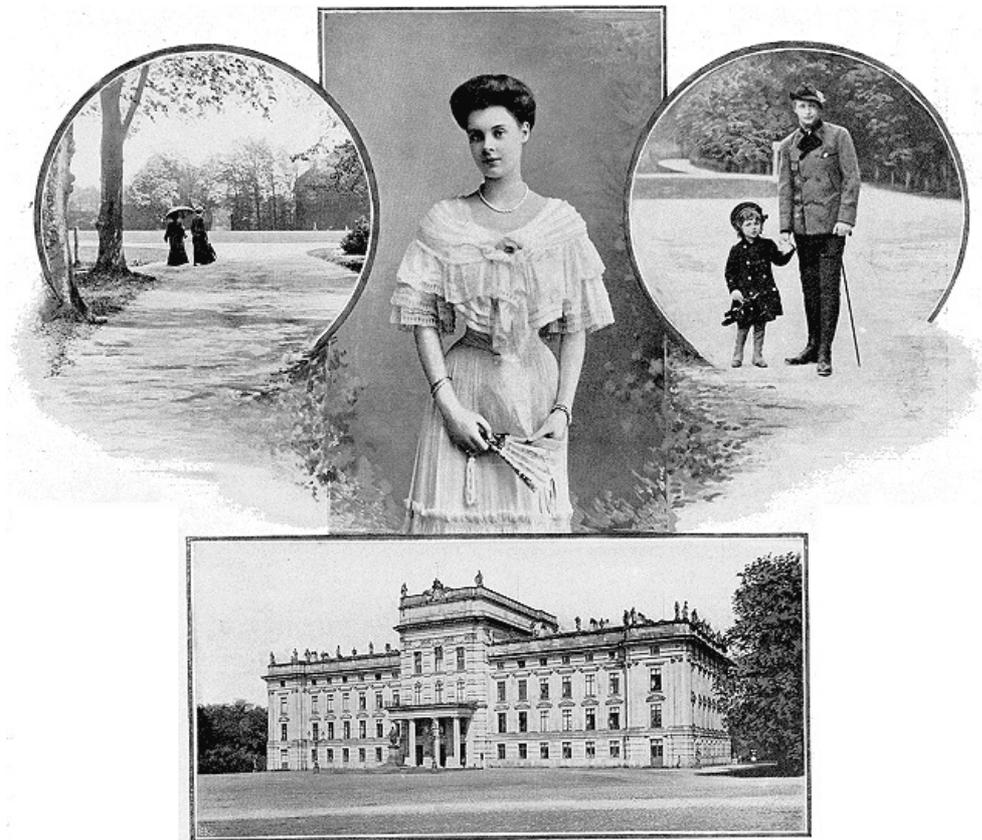


**A WASHINGTON.--Garden-party offerte, le 12 mai, par le président Roosevelt aux délégués du Congrès des chemins de fer, dans le parc de la Maison-Blanche.**

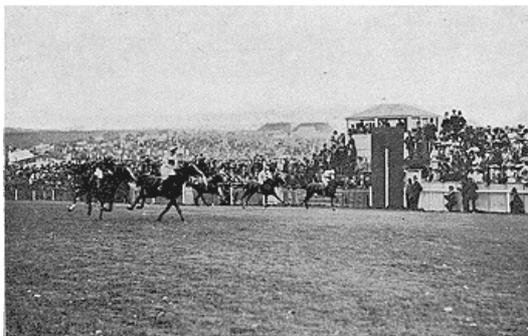
*--Copyright Underwood and Underwood.*

### **LE "HOME" FAMILIAL DE LA FUTURE IMPÉRATRICE D'ALLEMAGNE.**

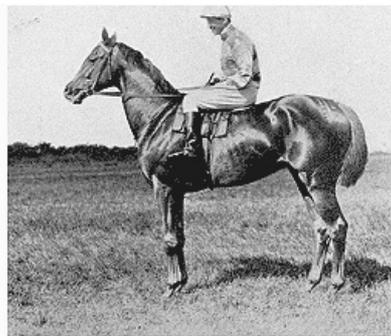
La petite ville de Ludwigslust, ne comptant guère plus de 6.000 habitants, n'offre en elle-même rien de bien remarquable; mais elle possède un château historique auquel s'attache actuellement un intérêt particulier, à la veille du mariage de la princesse Cécile de Mecklembourg-Schwerin avec le kronprinz Frédéric-Guillaume. Cette résidence grand-ducale est, en effet, le «home» familial de la future impératrice d'Allemagne: c'est là qu'elle a passé jusqu'à présent la majeure partie de sa vie, aux côtés de son père, Frédéric-François III, mort en 1897; de sa mère, la grande-duchesse Anastasie, cousine de l'empereur de Russie; de son frère, Frédéric-François IV, le grand-duc régnant. Situé près de la route de Berlin à Hambourg, le château de Ludwigslust date du dix-huitième siècle; le caractère de son architecture, le dessin de son parc magnifique, coupé de larges avenues, agrémenté d'étangs, de bassins, de jets d'eau, de cascades, lui ont valu l'appellation assez justifiée de «Versailles du Mecklembourg». Dans les appartements se trouvent de nombreux souvenirs de Guillaume 1er, qui venait fréquemment y visiter sa soeur, la grande-duchesse Alexandrine.



1. La princesse en promenade dans le parc de Ludwigslust. 2. La princesse Cécile de Mecklembourg-Schwerin. 3. Le kronprinz. 4. Le château grand-ducal de Ludwigslust.



Jardy (2e) Cicero (1er) appartenant à lord Rosebery.



Signorino (3e).

"Cicero", le vainqueur,

## L'ARRIVÉE DU DERBY D'EPSOM



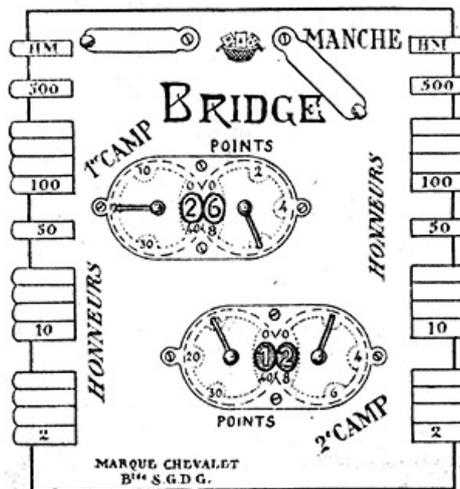
## NOUVELLES INVENTIONS

(Tout les articles compris sous cette rubrique sont entièrement gratuits.)

### NOUVELLE MARQUE DE "BRIDGE"

On sait combien sont compliquées la comptabilité et, par suite, la marque du jeu de *Bridge*; on sait aussi quel intérêt ont les joueurs à connaître constamment l'état de la partie, aussi bien du camp adverse que de leur propre camp.

Voici un petit appareil dans lequel le problème semble avoir été résolu d'une manière pratique, par la combinaison du principe de la marque de billard, avec chiffres qu'on entraîne à la main avec les aiguilles d'un double cadran, et de la marque de piquet, avec touches, qu'on lève ou qu'on abat. Sous le nom de *Marque Chevalet*, l'appareil en question a la forme d'un petit tableau que l'on place en évidence sur la table de jeu; il sert à l'enregistrement des «points et des honneurs» des deux camps et accuse les manches gagnées; la garantie de son exactitude résulte du contrôle incessant et intéressé des joueurs eux-mêmes. D'ailleurs, on recommande de confier le maniement de la marque à un seul joueur, qui inscrit les résultats des deux camps.



La nouvelle marque de Bridge.

Les «points», qui apparaissent en gros chiffres dans les fenêtres ménagées sur la marque, sont indiqués aux yeux exercés par la seule position des aiguilles de commande: celle de gauche, sur le cadran des dizaines; et celle de droite, sur le cadran des unités. Lorsqu'on observe la division de ces cadrans et les petits chiffres qui y sont gravés, on se rend compte que la manoeuvre pour marquer est des plus simples, en poussant chaque aiguille à la position voulue, sans qu'il soit besoin, pour ainsi dire, de regarder.

A la fin de la manche, on reporte les «points» de chaque camp avec les «honneurs» que l'on marque au moyen de touches à ressorts, après quoi, l'on ramène les aiguilles des cadrans à zéro pour la manche suivante. Lorsque la «belle» est jouée, il reste à écrire les comptes individuels des joueurs de la même manière qu'à la fin d'une partie de whist. Cette marque se trouve en vente, simple, au prix de 28 francs; avec touches ivoire, 35 francs, chez *M. Lefranc, 109, faubourg du Temple, Paris.*

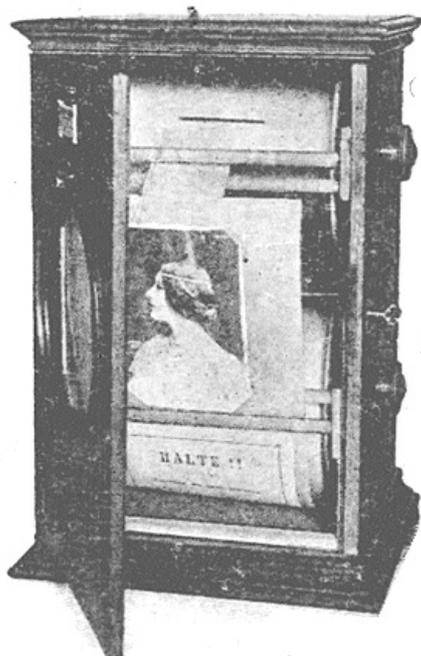
### LE POLYORAMA BOURGUER

Cet original appareil a été établi pour répondre aux desiderata de la majorité des collectionneurs de cartes postales, gravures, photographies, etc., ainsi que des éditeurs de cartes, soucieux de conserver intactes leurs collections. Il permet de faire passer, sans effort ni fatigue, successivement, sous les yeux des spectateurs, des séries illimitées de gravures, cartes postales, etc. Il possède tous les avantages de l'album sans en avoir les inconvénients.

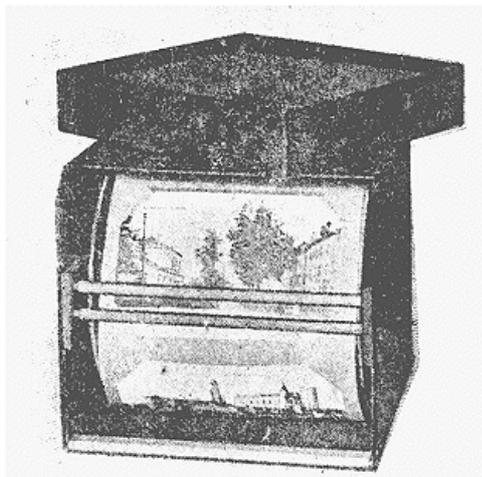
Au moyen de la glace dont le Polyorama est muni, on obtient des reflets et une animation du plus charmant effet qui donnent à l'oeil une illusion de la réalité. Nos gravures montrent la disposition intérieure de l'appareil. Le tambour-boîte que représente la figure 2 présente, en tournant devant la fenêtre vitrée, la collection de cartes postales qui sont simplement fixées dans des encoches pratiquées dans une bande de papier spécial enroulée sur ce tambour. L'appareil fermant à clef, la collection se trouve ainsi, non seulement à l'abri de la poussière, mais encore du toucher et de toute soustraction possible; il est pourvu d'encoches qui permettent la pose et le changement faciles de tous les objets classés, par séries, si on le désire, verticalement ou horizontalement, sur des tambours-boîtes pouvant recevoir de 120 à 150 cartes et se substituer les uns aux autres, avec plus de facilité même qu'un changement de cylindre ou de

disque dans les appareils phonographiques. Les boutons actionnant ces tambours de l'extérieur sont fixes ou mobiles, au choix; dans ce dernier cas, une fois retirés, l'appareil ne peut plus fonctionner; le propriétaire, de ce fait, est absolument maître de sa collection.

Le Polyorama peut être actionné par un enfant; c'est un petit meuble élégant et nouveau qui ne déparera aucun salon; il peut se fabriquer, sur demande, dans toutes les dimensions, de manière à recevoir des gravures et estampes de toutes grandeurs, les photographiés de divers formats, les autographes, etc.



**Fig. 1.--Le Polyorama Bourguer.**



**Fig. 2.--Boîte-tambour interchangeable.**

Les prix de ces appareils varient de 25 à 30 francs, suivant qualités. Les boîtes-tambours interchangeables valent 1 fr. 75 la pièce. Pour renseignements plus complets, s'adresser à *M. Chosseler, 10, rue des Dominicains, Nancy.*

\*\*\* END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 3249, 3 JUIN 1905 \*\*\*

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

**THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE**

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase "Project Gutenberg"), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at [www.gutenberg.org/license](http://www.gutenberg.org/license).

### **Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works**

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a

Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website ([www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org)), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain "Defects," such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production,

promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

## **Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™**

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

## **Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at [www.gutenberg.org/contact](http://www.gutenberg.org/contact)

## **Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate).

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate)

## **Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works**

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and

how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.